



Journal



des Nations Unies

Programme et ordre du jour des séances
et des réunions

Lundi 20 novembre 2017



Séances officielles

Assemblée générale

Soixante-douzième session

10 heures 56e séance plénière Salle de l'Assemblée générale



La situation en Afghanistan [point 39]

- a) Rapports du Secrétaire général (A/72/312–S/2017/696 et A/72/392–S/2017/783)
- b) Projet de résolution (A/72/L.8)

15 heures 57e séance plénière Salle de l'Assemblée générale



Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice [point 113 c)]

- a) Mémoire du Secrétaire général (A/72/181–S/2017/619)
- b) Note du Secrétaire général (A/72/182–S/2017/620 et A/72/182/Add.1–S/2017/620/Add.1)
- c) Note du Secrétaire général (A/72/183–S/2017/621)

Conseil de sécurité

9 heures 8108e séance Salle du Conseil de sécurité



1. Adoption de l'ordre du jour
2. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Matin (à l'issue de la 8108e séance) Consultations plénières (privées) Salle des consultations

Moyen-Orient

Questions diverses

Matin (à l'issue des consultations plénières) 8109e séance Salle du Conseil de sécurité



1. Adoption de l'ordre du jour
2. La situation au Burundi

(suite en page 2)

10 270 usagers se sont abonnés au *Journal*. Profitez du nouveau service d'e-abonnement et recevez le *Journal* tôt le matin ! www.undocs.org

36 194 adeptes suivent le *Journal* sur Twitter. Rejoignez-les et soyez les premiers avertis lorsque le prochain numéro est disponible! www.twitter.com/Journal_UN_ONU

10 776 membres de Facebook aiment le *Journal*. Visitez notre page ! [Journal des Nations Unies](#)


Scannez le code QR (code-barre en deux dimensions) situé en haut à droite de cette page pour télécharger le *Journal* d'aujourd'hui.

17-20332F



Pensons vert !

Merci de recycler

Matin (à l'issue de la 8109e séance)	Consultations plénières (privées)	Salle des consultations
Burundi		
Questions diverses		
15 heures	8110e séance	Salle du Conseil de sécurité
 [webcast]		
1. Adoption de l'ordre du jour 2. Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice (S/2017/619 , S/2017/620 , S/2017/620/Add.1 et S/2017/621)		

Assemblée générale

Soixante-douzième session

Midi

Salle du Conseil de tutelle

Réunion d'information avec les cofacilitateurs des consultations intergouvernementales et négociations sur les problématiques relatives au pacte mondial, à la conférence intergouvernementale et aux préparatifs de la réunion préparatoire de la Conférence intergouvernementale devant se tenir à Puerto Vallarta (Mexique) du 4 au 6 décembre 2017 ([A/RES/71/280](#))

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de [cliquer ici](#).

Consultations officielles au titre du point 77 a) (Océans et droit de la mer)

10 à 13 heures	Réunion privée	Salle de conférence 6
15 à 18 heures	Réunion privée	Salle de conférence 6

Grandes Commissions

Troisième Commission

10 à 13 heures	50e séance  [webcast]	Salle de conférence 1
----------------	--	-----------------------

- Développement social : développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille [point 27 b)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.13/Rev.1](#)

- Promotion et protection des droits de l'enfant : Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants [point 68 a)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.19/Rev.1](#)

- Droits des peuples autochtones : droits des peuples autochtones [point 69 a)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.16/Rev.1](#)

4. Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales [point 72 b)]

Décision sur les projets de résolution [A/C.3/72/L.43/Rev.1](#), [A/C.3/72/L.46/Rev.1](#), [A/C.3/72/L.50/Rev.1](#), et sur l'état des incidences sur le budget-programme figurant dans les documents [A/C.3/72/L.72](#), [A/C.3/72/L.52](#), [A/C.3/72/L.53](#)

5. Prévention du crime et justice pénale [point 107]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.11/Rev.1](#)

6. Développement social : suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale [point 27 a)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.12/Rev.1](#)

7. Développement social : développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille [point 27 b)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.7/Rev.1](#)

8. Promotion de la femme : promotion de la femme [point 28 a)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.17/Rev.1](#)

9. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires [point 64]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.61](#)

10. Promotion et protection des droits de l'enfant : promotion et protection des droits de l'enfant [point 68 a)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.21/Rev.1](#), et sur l'état des incidences sur le budget-programme figurant dans le document [A/C.3/72/L.71](#)

11. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée : application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban [point 70 b)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.63/Rev.1](#)

12. Droit des peuples à l'autodétermination [point 71]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.59](#)*

13. Promotion et protection des droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme [point 72 a)]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.18/Rev.1](#)

14. Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales [point 72 b)]

Décision sur les projets de résolution [A/C.3/72/L.35/Rev.1](#) et [A/C.3/72/L.49/Rev.1](#), et sur l'état des incidences sur le budget-programme figurant dans le document [A/C.3/72/L.70](#), ainsi que l'amendement y relatif figurant dans le document [A/C.3/72/L.68](#)

15. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 121]

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.73](#)

15 à 18 heures 51e séance  [webcast] Salle de conférence 1

1. Suite et décision sur les projets de proposition de la 50e séance
2. Fin des travaux de la Commission

Cinquième Commission

10 à 13 heures Consultations officieuses (privées) Salle de conférence 5

Consultations officieuses sur le point 136 de l'ordre du jour (Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 :

Travaux de construction et gestion des biens immobiliers : projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok ([A/72/338*](#), [A/72/338/Corr.1](#) et [A/72/7/Add.6](#))

Rapport sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone ([A/72/384](#) et [A/72/7/Add.20](#)))

15 à 18 heures Consultations officieuses (privées) Salle de conférence 5

Consultations officieuses sur le point 146 de l'ordre du jour (Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ([A/72/204](#), [A/72/138](#), [A/72/210](#), [A/72/7/Add.19](#) et [A/C.5/72/10](#)))

Consultations officieuses sur le point 136 de l'ordre du jour (Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 : projet de restructuration de la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans les régions : pour une mise en œuvre plus efficace et plus rationnelle de la résolution 48/141 de l'Assemblée générale ([A/71/218](#), [A/71/218/Corr.1](#) et [A/71/584](#)))

[La liste des orateurs pour le débat général sur tous les points de l'ordre du jour renvoyés à la Cinquième Commission est ouverte.

Les délégations qui souhaitent être inscrites sur la liste des orateurs sont priées d'envoyer une demande par écrit (courriel fifthcommittee@un.org).

Les délégations sont priées de fournir 25 exemplaires de leur déclaration au préposé à la salle de conférence, ainsi que la version électronique, au secrétariat de la Cinquième Commission (courriel fifthcommittee@un.org), avant le début de la séance. De l'information complémentaire sur les travaux de la Cinquième Commission est disponible en [clicquant ici](#).]

Comité spécial des opérations de maintien de la paix

Réunion d'information officielle

15 heures

Salle du Conseil économique et social

Le Département de l'appui aux missions (DAM) et le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) organisent une réunion d'information officielle (privée) à l'intention des membres du Comité spécial des opérations de maintien de la paix sur les derniers développements concernant les réformes et la restructuration des opérations de maintien de la paix du Secrétaire général, ainsi que sur les normes et les capacités médicales.

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

11 à 13 heures

Séance privée

Salle de conférence 10

15 à 18 heures

Séance privée

Salle de conférence 10

Séance exécutive

**Assemblée générale
Conseil de sécurité****Commission de consolidation de la paix**

Onzième session

Comité d'organisation

10 heures

Séance informelle

Salle de conférence 7

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Consultations officielles

10 à 13 heures

Salle de conférence A

Sur le projet de décision concernant le budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021

15 à 17 heures

Salle de conférence 12

Sur le projet de décision concernant le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021

Toutes les délégations membres et observatrices sont invitées à participer.

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**Commission des limites du plateau continental**

Quarante-cinquième session

Des séances privées des sous-commissions créées par la Commission des limites du plateau continental auront lieu le *lundi 20 novembre 2017*, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, dans les laboratoires du Système d'information géographique de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer (4e étage du Bâtiment DC2).

Réunions officielles sur des projets de proposition convoquées par des délégations

L'ordre du jour de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale figure dans les documents A/72/251, A/72/251/Add.1, A/72/252 et A/72/252/Add.1. Les réunions annoncées sous cette rubrique sont privées.

Assemblée générale

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Journée internationale de réflexion sur le génocide de 1994 au Rwanda” (au titre de l’alinéa b) du point 66 de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation du Rwanda)

10 à 13 heures

Salle de conférence 9

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Renforcement de la coordination de l’aide humanitaire d’urgence fournie par les organismes des Nations Unies” (au titre de l’alinéa a) du point 73 de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Suède)

10 à 13 heures

Salle de conférence 8

15 à 18 heures

Salle de conférence 8

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Promotion du dialogue, de l’entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix” (au titre du point 15 de l’ordre du jour) (convoquées par les délégations du Pakistan et des Philippines)

15 à 17 heures

Salle de conférence A

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Suite donnée à la Déclaration et au Programme d’action en faveur d’une culture de paix” (au titre du point 15 de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation du Bangladesh)

16 à 18 heures

Salle de conférence E

Deuxième Commission

Consultations officielles sur le projet de résolution [A/C.2/72/L.36](#), intitulé “Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)” (au titre du point 20 de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Zambie)

14 à 18 heures

Salle de conférence B

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu’elles ont été reçues et n’impliquent l’expression d’aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l’Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Groupe des 77 (sur la Deuxième Commission et des questions connexes)

9 à 13 heures

Réunion privée

Salle de conférence D

15 à 18 heures

Réunion privée

Salle de conférence D

Manifestation sur le thème “Le développement industriel africain : une condition préalable à une zone de libre-échange continentale efficace et durable” (à l’occasion de la [Journée de l’industrialisation de l’Afrique \(A/RES/44/237\)](#)) (coorganisée par la Mission permanente d’observation de l’Union africaine, l’Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Bureau du Conseiller spécial pour l’Afrique)

13 h 15 à 14 h 30

Salle de conférence 8

Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec M. Aaron Cohen, Bureau de New York de l’[ONUDI](#) (courriel a.cohen@unido.org; tél. 1 (212) 963-6885).

Manifestation sur le thème “La technologie satellitaire aux fins du développement durable” ([A/RES/70/198](#)) (coorganisée par les Missions permanentes de la France et d’Israël et l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO))

13 h 15 à 14 h 30

 [webcast]

Salle de conférence 11

Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec M. Julian Shocron, [Mission permanente d’Israël](#) (courriel uncoordinator@newyork.mfa.gov.il; tél. 1 (212) 499-5344).

Table ronde sur le thème “Les toilettes et les eaux usées” (à l’occasion de la [Journée mondiale des toilettes \(A/RES/67/291\)](#)) (coorganisée par la Mission permanente de Singapour, ONU-Eau et la Chambre de commerce internationale (CCI), en collaboration avec les Missions permanentes de l’Australie, du Bangladesh, du Costa Rica, de la Hongrie, de l’Inde, des Pays-Bas, du Sénégal et de la Slovaquie)

13 h 15 à 14 h 30

 [webcast]

Salle de conférence 12

Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Kathleen Ho, [Mission permanente de Singapour](#) (courriel kathleen_ho@mfa.gov.sg; tél. 1 (212) 826-0840, poste 506); pour s’inscrire, prière de [cliquer ici](#).


Groupe africain (au niveau des ambassadeurs)

15 à 18 heures

Réunion privée

Salle de conférence 11

Conférences de presse

Salle des conférences de presse (S-0237)  [webcast]

Pour la liste complète des conférences de presse, prière de cliquer sur le lien <http://www.un.org/sg/spokesperson/confschedule.asp>.

Séances officielles à venir

Assemblée générale

Soixante-douzième session

Grandes Commissions

Cinquième Commission

Mardi 21 novembre 2017

10 à 13 heures	Consultations officieuses (privées)	Salle de conférence 5
15 à 18 heures	Consultations officieuses (privées)	Salle de conférence 5

Comité spécial des opérations de maintien de la paix

Réunion d'information officieuse

Mercredi 22 novembre 2017

10 heures Salle du Conseil de tutelle

Le Département de l'appui aux missions (DAM) et le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) organiseront une réunion d'information officieuse (privée) à l'intention des membres du Comité spécial des opérations de maintien de la paix sur les capacités et les performances des forces armées, y compris les hélicoptères militaires et sur la qualité de vie et des loisirs.

Assemblée générale Conseil de sécurité

Commission de consolidation de la paix

Onzième session

Formation Libéria

Mardi 21 novembre 2017

9 heures Salle de conférence 7

Conseil de sécurité

Mardi 21 novembre 2017

10 heures Salle du Conseil de sécurité

Débat public au titre du point de l'ordre du jour "Maintien de la paix et de la sécurité internationales : Traite des personnes dans les situations de conflit"

Les États Membres qui souhaitent inscrire leur nom sur la liste des orateurs doivent envoyer une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité demandant à participer conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil (courriel dpa-scsb3@un.org; ou télécopie 1 (917) 367-0406).

Seules les copies numérisées des lettres signées seront acceptées par courriel. Les délégations sont priées de limiter la durée de leurs interventions à un *maximum de*

quatre minutes. Il est rappelé aux délégations que la liste des orateurs ne pourra pas être obtenue par téléphone ou courriel et sera disponible seulement en version papier dans la salle, peu avant que la séance ne commence.

Conseil économique et social

Session de 2018

Mardi 5 décembre 2017

15 heures

7e séance

Salle du Conseil économique et social

Le Vice-Président du Conseil économique et social (Saint-Vincent-et-les Grenadines) convoquera une séance plénière du Conseil afin de tenir des élections pour pourvoir des postes vacants dans ses organes subsidiaires.

Il est rappelé aux délégations qui souhaitent proposer des candidats pour l'élection d'adresser leur correspondance à la Secrétaire d'ECOSOC, avec copie à Mme Lana Emelina (courriel emelina@un.org) et Mme Mary Constable (courriel constablem@un.org et ecosoelections@un.org), le jeudi 30 novembre 2017, à 17 heures au plus tard.

Les Présidents des groupes régionaux pour le mois en cours sont invités à communiquer au Secrétariat toute candidature provenant de leur groupe. Une liste des candidats pour l'élection, ainsi que la documentation connexe, peuvent être consultées sur [Candiweb](#), sous l'onglet "Assemblée générale" du portail e-deleGATE.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Session extraordinaire de 2017

Mardi 28 novembre 2017

Salle du Conseil économique et social

L'ordre du jour, l'ordre du jour annoté, la liste des documents et le plan de travail provisoires pour la session figurent dans le document [DP/2017/L.4](#).

Prière de noter que les documents de la session pour les débats consacrés au PNUD sont publiés sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD ([cliquer ici](#)).

Les États Membres, les observateurs et les autres organisations participant à la session sont priés de communiquer par courriel leurs pouvoirs (noms et titres de chaque membre des délégations, sur papier à en-tête officiel), ainsi que toute demande d'inscription sur la liste des orateurs au secrétariat du Conseil d'administration (courriel eb.secretariat@undp.org), dans les meilleurs délais, le lundi 20 novembre 2017 au plus tard.

La session extraordinaire de 2017 continuera à utiliser le système électronique pour identifier les demandes de prise de parole. Les délégations ayant un intérêt particulier pour tout point de l'ordre du jour du PNUD sont priées de communiquer leur intention d'intervenir au cours de ces points au secrétariat du Conseil d'administration à l'adresse eb.secretariat@undp.org.

Conformément à la pratique établie, la session extraordinaire de 2017 sera économe en papier. Plutôt que d'être distribuée sous format papier, toute la documentation officielle sera disponible à partir de la plateforme *PaperSmart* du Conseil d'administration. Les documents officiels seront disponibles dans toutes les langues officielles via la plateforme *PaperSmart*.

Les déclarations, documents de référence et informels ainsi que les exposés seront disponibles dans la langue de l'original. La plateforme sera accessible via papersmart.un.org. Les documents et déclarations seront disponibles électroniquement et pourront être téléchargés par l'intermédiaire d'ordinateurs, de tablettes tactiles et/ou autres dispositifs mobiles.

Par ailleurs, les États Membres pourront obtenir des copies des documents sous format papier en utilisant l'icône d'impression à la demande située à côté du document sur la plateforme *PaperSmart*.

Les États Membres pourront également demander des documents sous format papier en se rendant au bureau prévu à cet effet dans la salle de conférence. Les délégations sont invitées à envoyer par courriel les versions électroniques des déclarations au secrétariat *PaperSmart* (courriel papersmart4@un.org), *au plus tard deux heures* avant leur tour de parole assigné. Les délégations sont priées d'inclure le point de l'ordre du jour dans la rubrique "Objet" du courriel.

Les déclarations seront disponibles électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme *PaperSmart* au moment de leur délivrance. Les délégations sont également priées de fournir *20 exemplaires* des déclarations officielles sous format papier pour faciliter l'interprétation et d'autres services.

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Cour pénale internationale (facilitation sur l'activation de la compétence de la Cour à l'égard du crime d'agression)

Mardi 21 novembre 2017

13 h 15 à 14 h 30

Réunion privée

Salle de conférence 11

Groupe Asie-Pacifique (réunion mensuelle)

Mardi 21 novembre 2017

15 à 18 heures

Réunion privée

Salle de conférence 11

Réunion d'information sur le format et le programme de la réunion de haut niveau consacrée aux efforts entrepris pour renforcer les activités de pérennisation de la paix de l'Organisation des Nations Unies et aux perspectives dans ce domaine (24 et 25 avril 2018) (A/RES/70/262) (organisée par le Bureau du Président de l'Assemblée générale)

Mardi 21 novembre 2017

16 heures

Salle du Conseil de tutelle

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de [cliquer ici](#); ou de prendre contact avec le [Bureau du Président de l'Assemblée générale](#) (courriel amena.yassine@un.org).

Atelier sur le thème “Renforcement de la mise en œuvre et revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable par le biais de partenariats publics et privés dans la résolution des conflits” (coorganisé par la Mission permanente de la Suède, le Bureau de New York de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et la faculté de droit de l'Université Columbia)

Mercredi 22 novembre 2017

10 à 18 heures

Salle de conférence F

Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec M. Pelayo Álvarez, [Bureau de New York de l'UNITAR](#) (courriel pelayo.alvarez@unitar.org; ou nyo@unitar.org; tél. 1 (212) 963-9196); pour s'inscrire, prière de [cliquer ici](#).

Manifestation sur le thème “Renforcement des capacités du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : la contribution du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'Organisation des Nations Unies” (A/RES/70/1) (organisée par le Bureau du développement des capacités du Département des affaires économiques et sociales (DAES))

Lundi 27 novembre 2017

13 h 15 à 14 h 30

Salle de conférence 6

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Nina Brandt, [DAES](#) (courriel brandn@un.org; tél. 1 (917) 367-9110).

Réunion d'information sur le thème “Unis pour vaincre la tuberculose : une occasion de mettre fin à une urgence planétaire” (A/RES/71/159) (coorganisée par les Missions permanentes du Japon et de la Thaïlande, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Stop TB Partnership)

Mercredi 29 novembre 2017

15 à 17 heures

Salle de conférence 11

Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Nathita Premabhuti, [Mission permanente de la Thaïlande](#) (courriel nathitap@mfa.go.th; tél. 1 (212) 754-2230, poste 131); pour s'inscrire, prière d'envoyer un courriel à unhlm@stoptb.org.

Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (réunion mensuelle)

Mercredi 29 novembre 2017

15 heures

Réunion privée

Salle de conférence 8

Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (réunion mensuelle) (au niveau des ambassadeurs)

Jeudi 30 novembre 2017

10 à 13 heures

Réunion privée

Salle de conférence 12

Mouvement des pays non alignés (réunion de haut niveau sur les droits de l'homme et la diversité culturelle)

Jeudi 30 novembre 2017

10 heures à 16 h 30

Réunion privée

Salle du Conseil économique et social

Mouvement des pays non alignés (réunion mensuelle) (au niveau des ambassadeurs)

Jeudi 30 novembre 2017

16 h 30 à 18 heures

Réunion privée

Salle du Conseil économique et social

Manifestation sur le thème "Préservation du pluralisme et de la diversité dans la région du Ninive" (A/RES/61/221) (coorganisée par la Mission permanente d'observation du Saint-Siège, le Comité de reconstruction du Ninive et les Chevaliers de Colomb)

Jeudi 30 novembre 2017

15 à 17 heures

Salle de conférence 11

Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec la [Mission permanente d'observation du Saint-Siège](mailto:office@holyseemission.org) (courriel office@holyseemission.org; tél. 1 (212) 370-7885); pour s'inscrire, prière de [cliquer ici](#).

Avis**Formations destinées aux délégués et au personnel des missions permanentes**

La Bibliothèque Dag Hammarskjöld offrira les formations en anglais (sauf indication contraire) suivantes destinées aux délégués et au personnel des missions permanentes dans la salle L-133 (1er étage) du bâtiment de la Bibliothèque au cours du mois de *novembre 2017* :

Recherche de traités

Toutes les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en accédant au calendrier des formations de la Bibliothèque ([cliquer ici](#)).

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec la Bibliothèque (courriel library-ny@un.org; tél. 1 (212) 963-3000).

En plus des formations offertes, la Bibliothèque accueillera les événements suivants :

Library talks - Beyond the Islamic State: Emerging terrorism threats in the West

Pour s'inscrire, prière de [cliquer ici](#).

Dossier de presse de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale

Le dossier de presse de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale est maintenant disponible en ligne dans les six langues officielles. Produit par le Département de l'information, en coopération avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le dossier de presse est économe en papier. Des versions pour impression à la demande sont disponibles sur le site Web de l'Assemblée générale ([cliquer ici](#)).

Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

Le *Répertoire* offre une couverture complète de l'interprétation et de l'application de la [Charte des Nations Unies](#) et de son propre [Règlement intérieur provisoire](#). Il est préparé par la Division des affaires du Conseil de sécurité du Département des affaires politiques.

Le *Répertoire* est destiné à assister responsables gouvernementaux, praticiens de droit international, universitaires et toute personne intéressée par le travail de l'Organisation des Nations Unies dans le suivi de la pratique évolutive du Conseil et à acquérir une meilleure compréhension du cadre au sein duquel celui-ci opère. Le *Répertoire* est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies. Le dernier volume publié (Dix-septième Supplément), couvrant les années 2010 à 2011, est à présent disponible. Pour obtenir les versions papier de ce volume et de tous les autres Suppléments antérieurs, prière de contacter M. Louis Giordano de la Section de l'appui aux réunions (tél. 1 (212) 963-7288). Le Dix-huitième Supplément (2012-2013) et les Parties I, V et X du Dix-neuvième Supplément (2014-2015) sont disponibles dans leur version préliminaire en ligne à la [section Répertoire](#) du site Web du Conseil de sécurité.

Calendrier des conférences et réunions

Le calendrier des conférences et réunions de 2017 est disponible et affiché sur le site Web du [Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences](#), ou peut être consulté en [cliquant ici](#).

Aperçu des séances officielles

Jeudi 16 novembre 2017

Assemblée générale

Soixante-douzième session

Grandes Commissions

Troisième Commission

 [\[archive vidéo\]](#)

48e séance

Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée [point 70 a]

Le Président reprend l'examen du point subsidiaire.

Décision sur le projet de résolution [A/C.3/72/L.56/Rev.1](#)

Après le vote, les représentants des pays suivants font des déclarations : États-Unis, Estonie (également au nom de l'Union européenne), Suisse, (au nom de l'Australie, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège), Canada, Bélarus, Azerbaïdjan, Arménie et Ukraine.

Rapport du Conseil des droits de l'homme [point 67]

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.62

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant du Gabon (au nom des États d'Afrique) fait une déclaration

La Fédération de Russie se porte coauteure du projet de résolution.

Le représentant du Bélarus fait une déclaration.

Avant le vote, les représentants des pays suivants font des déclarations : Liechtenstein (au nom de l'Australie, du Canada, de l'Islande, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse), Israël et Estonie (au nom de l'Union européenne).

La Commission adopte le projet de résolution par 117 voix contre 2, avec 60 abstentions (vote enregistré).

Après le vote, les représentants des États-Unis, du Costa Rica, de l'Érythrée, de la République islamique d'Iran et du Myanmar font des déclarations.

La Commission termine ainsi son examen du point 67 de l'ordre du jour.

Droit des peuples à l'autodétermination [point 71]

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.34

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba fait une déclaration et corrige oralement le projet de résolution.

Les pays suivants se portent coauteurs du projet de résolution : Algérie, Angola, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Burundi, Chili, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, Équateur, Éthiopie, Ghana, Guinée, Inde, Iran (République islamique d'), Lesotho, Madagascar, Myanmar, Namibie, Nigéria, Ouganda, Pérou, Qatar, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sierra Leone, Soudan du Sud et Zimbabwe.

La Commission adopte le projet de résolution, tel qu'il a été corrigé oralement, par 127 voix contre 52, avec 4 abstentions (vote enregistré).

Après le vote, les représentants de l'Argentine et de l'Estonie (au nom de l'Union européenne) font des déclarations.

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.58

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant du Pakistan fait une déclaration.

Les pays suivants se portent coauteurs du projet de résolution : Afrique du Sud, Angola, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, Équateur, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Madagascar, Maldives, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouganda, Palaos, Paraguay, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Suriname, Tadjikistan, Tunisie, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

La Commission adopte le projet de résolution.

Les représentants de l'Espagne, des États-Unis et de l'Argentine font des déclarations.

Le représentant du Royaume-Uni exerce le droit de réponse.

Promotion et protection des droits de l'homme [point 72]

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.36/Rev.1

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant d'Antigua-et-Barbuda fait une déclaration.

Les pays suivants se portent coauteurs du projet de résolution : Afghanistan, Afrique du Sud, Angola, Arabie saoudite, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Maldives, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Soudan du Sud, Thaïlande, Timor-Leste, Tunisie, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

La Commission adopte le projet de résolution.

Le représentant des États-Unis fait une déclaration.

Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales [point 72 b)]

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.26/Rev.1

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés) fait une déclaration.

Le Soudan du Sud se porte coauteur du projet de résolution.

Avant le vote, le représentant des États-Unis fait une déclaration.

La Commission adopte le projet de résolution par 133 voix contre 10, avec 38 abstentions (vote enregistré).

Après le vote, les représentants des pays suivants font des déclarations : Nouvelle-Zélande (également au nom de l'Australie, de l'Islande et de la Nouvelle-Zélande), Mexique, Liechtenstein et Estonie (au nom de l'Union européenne).

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.27

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés) fait une déclaration.

La Fédération de Russie se porte coauteure du projet de résolution.

Avant le vote, les représentants de Cuba et des États-Unis font des déclarations.

La Commission adopte le projet de résolution par 128 voix contre 53, avec zéro abstention (vote enregistré).

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.28/Rev.1

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés) fait une déclaration.

Le Paraguay se porte coauteur du projet de résolution.

La Commission adopte le projet de résolution.

Le représentant des États-Unis fait une déclaration.

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.29/Rev.1

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés) fait une déclaration.

Les représentants des États-Unis et de l'Estonie (au nom de l'Union européenne) font des déclarations.

La Commission adopte le projet de résolution par 128 voix contre 52, avec zéro abstention (vote enregistré).

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.30

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba fait une déclaration et corrige oralement le projet de résolution.

Les pays suivants se portent coauteurs du projet de résolution : Algérie, Angola, Bangladesh, Belize, Bolivie (État plurinational de), Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, Équateur, Érythrée, Fédération de Russie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Iran (République islamique d'), Libye, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Myanmar, Namibie, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Paraguay, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Sri Lanka, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

La Commission adopte le projet de résolution, tel qu'il a été oralement révisé.

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.31

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba fait une déclaration.

Les pays suivants se portent coauteurs du projet de résolution : Algérie, Angola, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Libye, Madagascar, Mauritanie, Myanmar, Namibie, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Qatar, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Togo, Zambie et Zimbabwe. Avant le vote, des déclarations sont faites par les représentants de l'Estonie (au nom de l'Union européenne) et des États-Unis. La Commission adopte le projet de résolution par 123 voix contre 53, avec 5 abstentions (vote enregistré).

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.32/Rev.1

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba fait une déclaration et révisé oralement le projet de résolution.

Les pays suivants se portent coauteurs du projet de résolution : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gambie, Grèce, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Hongrie, Irlande, Italie, Lesotho, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Monténégro, Mozambique, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Soudan du Sud, Suisse, Turquie et Yémen.

Avant le vote, le représentant des États-Unis fait une déclaration.

La Commission adopte le projet de résolution par 177 voix contre 2, avec 1 abstention (vote enregistré).

Après le vote, le représentant de la Suisse fait une déclaration.

Décision sur le projet de résolution A/C.3/72/L.33

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le représentant de Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés) fait une déclaration.

La Fédération de Russie se porte coauteure du projet de résolution.

Avant le vote, une déclaration est faite par le représentant de l'Estonie (au nom de l'Union européenne).

La Commission adopte le projet de résolution par 127 voix contre 51, avec zéro abstention (vote enregistré).

Organisation des travaux

Le Président fait une déclaration.

Vendredi 17 novembre 2017**Conseil de sécurité**

 [archive vidéo]

8106e séance

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Problèmes de sécurité en Méditerranée

La séance est présidée par Son Excellence Angelino Alfano, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne.

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

Le Conseil entame son examen du point de l'ordre du jour en entendant un exposé du Secrétaire général, Son Excellence António Guterres.

Des déclarations sont faites par le Président, Son Excellence Angelino Alfano, parlant en sa capacité de Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de

la République italienne, et par les représentants de l'Égypte, de la Suède, du Royaume-Uni, de l'Ukraine, de l'État plurinational de Bolivie, du Japon, des États-Unis, de la Fédération de Russie, du Sénégal, de l'Éthiopie, du Kazakhstan, de la Chine, de l'Uruguay et de la France.

8107e séance

La situation au Moyen-Orient

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

Avant le vote, le représentant du Japon fait une déclaration.

Le Président appelle l'attention sur le texte du projet de résolution, figurant dans le document [S/2017/970](#), présenté par le Japon.

Le Conseil procède au vote sur le projet de résolution ([S/2017/970](#)) dont il est saisi.

Décision : La proposition obtient 12 voix pour, 2 contre (État plurinational de Bolivie et Fédération de Russie) et 1 abstention (Chine) et n'est pas adoptée en raison du vote négatif d'un membre permanent.

Après le vote, des déclarations sont faites par les représentants des États-Unis, de l'Égypte, de la France, du Royaume-Uni, de la Suède, de l'Ukraine, de l'Uruguay, de l'État plurinational de Bolivie, de la Chine et de la Fédération de Russie; ainsi que par le Président, parlant en sa qualité de représentant de l'Italie.

Assemblée générale

Soixante-douzième session

 [\[archive vidéo\]](#)

55e séance plénière

Consolidation et pérennisation de la paix : projet de résolution [A/72/L.4](#) [point 65]

L'Assemblée générale est informée que le débat sur le point 65 de l'ordre du jour, intitulé "Consolidation et pérennisation de la paix" se tiendra conjointement avec le point 30, intitulé "Rapport de la Commission de consolidation de la paix"; et le point 111 de l'ordre du jour, intitulé "Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix" durant la reprise de la session, l'an prochain.

La représentante du Turkménistan fait une déclaration, au cours de laquelle elle présente le projet de résolution [A/72/L.4](#).

Le représentant du Secrétariat fait une déclaration.

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/72/L.4](#) (résolution 72/7).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 65 de l'ordre du jour.

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [point 115]

a) *Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : rapport de la Cinquième Commission ([A/72/566](#))*

L'Assemblée générale, tel que recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport ([A/72/566](#)), nomme les personnes suivantes membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2018 : M. Bachar Bong Abdallah (Tchad); M. Pavel Chernikov (Fédération de Russie); Mme Julia Maciel (Paraguay); M. Cihan Terzi (Turquie); et M. David Traystman (États-Unis d'Amérique) (décision 72/405).

b) Nomination de membres du Comité des contributions: rapport de la Cinquième Commission (A/72/567)

L'Assemblée générale, tel que recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 4 de son rapport (A/72/567), nomme les personnes suivantes membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2018 : M. Michael Holsch (Allemagne); M. Evgeny Kalugin (Fédération de Russie); M. Henrique da Silveira Sardinha Pinto (Brésil); M. Steve Townley (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); Mme Yoon Seongmee (République de Corée); et Mme Zhang Wei (Chine) (décision 72/406).

c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes : rapport de la Cinquième Commission (A/72/571)

L'Assemblée générale, tel que recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 5 de son rapport (A/72/571), nomme le Contrôleur général de la République chilienne membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1er juillet 2018 (décision 72/407).

d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale : rapport de la Cinquième Commission (A/72/568)

L'Assemblée générale, tel que recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 5 a) de son rapport (A/72/568), nomme les personnes suivantes membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2018 : M. Yuji Kumamaru (Japon); M. Luis Mariano Hermosillo Sosa (Mexique); M. Aldo Mantovani (Italie); M. Jeffrey Mounts (États-Unis d'Amérique); et M. Wolfgang Stöckl (Allemagne) (décision 72/408).

L'Assemblée générale, tel que recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 5 b) de son rapport (A/72/568), nomme M. Aldo Mantovani (Italie) Vice-Président de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2018 (décision 72/408).

e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit : rapport de la Cinquième Commission (A/72/569)

L'Assemblée générale, tel que recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 4 de son rapport (A/72/569), nomme M. Richard Quartei Quartey (Ghana) et Mme Janet St. Laurent (États-Unis d'Amérique) membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2018 (décision 72/409).

j) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements : rapport de la Cinquième Commission (A/72/570)

L'Assemblée générale, tel que recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 4 de son rapport (A/72/570), confirme la nomination par le Secrétaire général de Mme Kemi Adeosun (Nigéria) et Mme Keiko Honda (Japon) en tant que membres ad hoc du Comité des placements pour un mandat d'un an prenant effet le 1er janvier 2018 (décision 72/410).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen des alinéas a), b), c), d) e) et j) du point 115 de l'ordre du jour.

Rapports de la Cinquième Commission

Conformément à l'article 66 du Règlement intérieur, l'Assemblée générale décide que les rapports de la Cinquième Commission dont elle est saisie ne feront pas l'objet d'un débat devant l'Assemblée.

Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes : rapport de la Cinquième Commission (A/72/572) [point 133]

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/72/572) (résolution 72/8).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 133 de l'ordre du jour.

Planification des programmes: rapport de la Cinquième Commission (A/72/524) [point 137]

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 6 de son rapport (A/72/524) (résolution 72/9).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 137 de l'ordre du jour.

Programme de travail

L'Assemblée générale est informée que l'examen du point 126 de l'ordre du jour, intitulé "Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire", qui devait avoir lieu le vendredi 17 novembre 2017, est reporté à une date ultérieure qui sera annoncée.

Grandes Commissions

Deuxième Commission

 [archive vidéo]

25e séance

Le Président de la Commission (Estonie) fait une déclaration sur l'avancement des travaux de la Commission.

Le représentant des États-Unis fait une déclaration sur les projets de résolution dont est saisie la Commission.

Questions de politique macroéconomique: commerce international et développement [point 17 a)]

La Commission poursuit son examen du projet de résolution.

Décision sur le projet de résolution A/C.2/72/L.7

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

La Commission adopte le projet de résolution par 116 voix contre 2, avec 49 abstentions (vote enregistré).

Les représentants de la Bulgarie (au nom des États membres de l'Union européenne, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie), des États-Unis, du Kirghizistan et du Kazakhstan expliquent le vote après le vote.

Des déclarations générales sont faites par les représentants de la République bolivarienne du Venezuela et de la République arabe syrienne.

Développement durable [point 19]

La Commission poursuit son examen du projet de résolution.

Présentation et décision sur le projet de résolution A/C.2/72/L.2/Rev.1

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

La Secrétaire annonce que les pays suivants se portent coauteurs du projet de résolution : Algérie, Argentine, Arménie, Australie, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Cambodge, Éthiopie, Guatemala, Haïti, Honduras, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Kenya, Lesotho, Malaisie, Maroc, Myanmar, Oman, Palaos, Philippines, Fédération de Russie, République démocratique populaire lao, Rwanda, Serbie, Seychelles, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, République arabe syrienne et Zimbabwe.

Ultérieurement, le Burundi, le Cameroun, l'Équateur, la Guinée, la Jordanie, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Pakistan et le Yémen se portent également coauteurs du projet de résolution.

Le représentant du Turkménistan présente le projet de résolution.

Des déclarations sont également faites par les représentants de l'Ouzbékistan et des États-Unis.

La Commission adopte le projet de résolution.

Présentation et décision sur le projet de résolution A/C.2/72/L.8

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

La Commission adopte le projet de résolution par 157 voix contre 7, avec 7 abstentions (vote enregistré).

Le représentant d'Israël explique son vote avant le vote.

Après le vote, représentant du Liban fait une déclaration.

Présentation et décision sur le projet de résolution A/C.2/72/L.28/Rev.1

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

La Secrétaire annonce que la Fédération de Russie, le Honduras, la République de Corée et la Thaïlande se sont portés coauteurs du projet de résolution.

Ultérieurement, l'Argentine, l'Azerbaïdjan, l'Équateur, le Togo et la Turquie se portent également coauteurs du projet de résolution.

Le représentant du Kazakhstan présente le projet de résolution.

La Commission adopte le projet de résolution.

Décision sur le projet de résolution A/C.2/72/L.32

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

La Secrétaire annonce que les pays suivants se sont portés coauteurs du projet de résolution : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cabo Verde, Cambodge, Chine, Chypre, Danemark, El Salvador, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Gabon, Guyana, Haïti, Islande, Indonésie,

Iran (République islamique d'), Jordanie, Lettonie, Liban, Lituanie, Madagascar, Maldives, Maroc, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Myanmar, Nigéria, Oman, Pays-Bas, Pérou, Qatar, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Samoa, Saint-Marin, Suède, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Tunisie et Turkménistan.

Ultérieurement, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, la Guinée, le Kirghizistan, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda et la Thaïlande se portent également coauteurs du projet de résolution.

Le représentant de la Slovénie fait une déclaration.

La Commission adopte le projet de résolution.

Décision sur les projets de résolution A/C.2/72/L.29 et A/C.2/72/L.44

La Commission est informée que le projet de résolution A/C.2/72/L.44 n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

La Commission adopte le projet de résolution A/C.2/72/L.44.

À la lumière de l'adoption du projet de résolution A/C.2/72/L.44, le projet de résolution A/C.2/72/L.29 est retiré par ses auteurs.

- a) *Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable*

La Commission reprend son examen du point 19 a) de l'ordre du jour.

Décision sur le projet de résolution A/C.2/72/L.39

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Une déclaration est faite par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, au cours de laquelle il corrige oralement le projet de résolution.

La Commission adopte le projet de résolution tel qu'il a été corrigé oralement, par 123 contre 48, avec 3 abstentions (vote enregistré).

Le représentant de la Bulgarie (au nom des États membres de l'Union européenne) et de la Suisse (également au nom de l'Islande) expliquent leur vote après le vote.

Le représentant des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande (également au nom du Norvège) expliquent leur vote après le vote.

La Commission termine ainsi son examen du point 19 a) de l'ordre du jour.

Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles [point 63]

La Commission reprend son examen du point de l'ordre du jour.

Décision sur le projet de résolution A/C.2/72/L.40

La Commission est informée que le projet de résolution n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

La Turquie se porte coauteure du projet de résolution.

Une déclaration est faite par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, au cours de laquelle il révisé oralement le projet de résolution.

La Commission adopte le projet de résolution tel qu'il a été révisé oralement, par 157 voix contre 6, avec 11 abstentions (vote enregistré).

Une déclaration générale est faite par le représentant de l'Arabie saoudite.

Le représentant d'Israël explique son vote avant le vote.

Le représentant de la Bulgarie (au nom des États membres de l'Union européenne) explique son vote après le vote.

L'observateur de l'État de Palestine fait une déclaration après le vote.

La Commission termine ainsi son examen de la question.

Troisième Commission

 [\[archive vidéo\]](#)

49e séance

L'aperçu de la 49e séance de la Troisième Commission paraîtra dans le prochain numéro du *Journal* (No 2017/224).

Signatures, Ratifications, etc.

Les dates indiquées correspondent aux dates de réception des documents pertinents, à l'exception des signatures.

[Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général]

Amendement de Doha au Protocole de Kyoto. Doha, 8 décembre 2012

Acceptation : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (17 novembre 2017)

Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Kigali, 15 octobre 2016

Ratification : Suède (17 novembre 2017)

Ratification : Trinité-et-Tobago (17 novembre 2017)

Informations générales

Présidents des groupes régionaux

Les renseignements ci-après concernant la présidence des groupes régionaux pendant le mois de *novembre 2017* ont été communiqués au Secrétariat :

États d'Afrique

République gabonaise

Son Excellence Michel Xavier Biang

États d'Asie et du Pacifique

Pakistan

Son Excellence Maleeha Lodhi

États d'Europe orientale

Ukraine

Son Excellence Volodymyr Yelchenko

États d'Amérique latine et des Caraïbes

Paraguay

Son Excellence Julio César Arriola Ramírez

États d'Europe occidentale et autres États

Espagne

Son Excellence Román Oyarzun Marchesi

Assemblée générale

Soixante-douzième session

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur *la liste des orateurs* des séances plénières de l'Assemblée générale sont priées de le faire par le biais du portail e-deleGATE ([cliquer ici](#)).

Le lien e-Speakers pour s'inscrire aux séances plénières est ouvert. Un accusé de réception automatique sera envoyé dans l'heure qui suivra la demande d'inscription.

Pour toutes questions relatives aux noms d'utilisateurs et aux mots de passe, prière d'envoyer un courriel au centre d'assistance du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (courriel help-desk@un.org). Pour toute autre demande relative à *la liste des orateurs*, prière de prendre contact avec le Service des affaires de l'Assemblée générale (M. Carlos Galindo (courriel galindo@un.org; tél. 1 (212) 963-5063), avec copie à gaspeakeslist@un.org).

Pour la soumission d'un *projet de résolution* ou d'un *projet de décision* à la plénière, ainsi que pour toutes questions concernant la soumission, prière d'appeler le 1 (212) 963-3322 (bureau S-3044). Les directives concernant la soumission des projets de résolution à l'Assemblée générale sont disponibles [en ligne](#). Le parrainage de tous les projets de résolution et de décision en séance plénière de l'Assemblée générale se fait désormais par l'intermédiaire du parrainage de la plénière de l'Assemblée générale sur le portail e-deleGATE (<http://delegate.un.int>). Les listes de signatures des parrainages sur papier ne seront plus acceptées.

L'ordre du jour de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale figure dans les documents [A/72/251](#) et [A/72/251/Add.1](#) et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la session figure dans les documents [A/72/252](#) et [A/72/251/Add.1](#). La liste préliminaire annotée des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la soixante-douzième session ordinaire de l'Assemblée générale a été publiée sous la cote [A/72/100](#) et le projet d'ordre du jour annoté de la soixante-douzième session, sous la cote [A/72/100/Add.1](#).

Le programme de travail et le calendrier des séances plénières de la partie principale de la soixante-douzième session figurent dans le document [A/INF/72/3](#). Des mises à jour concernant le programme de travail seront publiées sur le [calendrier électronique](#) des séances. Le rapport du Secrétaire général sur l'état de la documentation pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale a été publié sous la cote [A/71/966/Add.1](#).

Conformément à l'article 27 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, les pouvoirs pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale doivent être adressés au Secrétaire général et signés par le chef de l'État ou du gouvernement ou le Ministre des affaires étrangères.

Conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, les pouvoirs doivent indiquer au plus cinq représentants et cinq représentants suppléants, et autant de conseillers, conseillers techniques, experts ou personnes de catégorie analogue qui peuvent être requis par la délégation. Les pouvoirs originaux doivent être remis à Mme Tomoko Iwata (bureau S-3604) ou M. Keiichiro Okimoto (bureau S-3639), Bureau des affaires juridiques. Une copie de tous les pouvoirs *doit être* également adressée au Service du protocole et de la liaison à New York (bureau S-0201; télécopie 1 (212) 963-1921).

Pour les *dispositions relatives à la plateforme PaperSmart*, les délégations sont priées d'envoyer à papersmart@un.org les versions électroniques de leurs déclarations afin qu'elles soient affichées sur la plateforme PaperSmart. Le titre et la date de la séance doivent être indiqués dans la rubrique "Objet" du courriel.

Pour obtenir la *publication de leurs communications* comme documents de l'Assemblée générale, les délégations doivent s'assurer qu'elles sont bien adressées au Secrétaire général et signées par le représentant permanent ou le chargé d'affaires de leur mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Les communications doivent porter le numéro de la session de l'Assemblée générale ainsi que le numéro et l'intitulé du point de l'ordre du jour au titre duquel elles doivent être publiées, en se référant à l'ordre du jour de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale figurant dans les documents [A/72/251](#) et [A/72/251/Add.1](#).

Les demandes doivent inclure le texte suivant "Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour __". La lettre doit être adressée au Cabinet du Secrétaire général dans sa version originale, signée à la main ou avec un cachet.

Les versions électroniques présentées en format Microsoft Word doivent être également envoyées à gaab@un.org et dgacm.mss-management@un.org, pour en faciliter le traitement. Les copies originales doivent être soumises au bureau S-12FW001, bâtiment du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

S'il existe des versions dans d'autres langues officielles de l'ONU, elles doivent être jointes, en indiquant clairement la langue de l'original et/ou les versions qui doivent être utilisées pour des fins de référence seulement. Tout matériel accessible au public sur les sites Web ou par l'intermédiaire des médias, tel que déclarations, communiqués de presse, médias sociaux et images, doit faire l'objet d'une citation, plutôt que d'être directement inclus dans les communications.

Candiweb – un site Web consacré aux élections et aux candidatures au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Demandes de salles de conférence et de services au Siège de l'Organisation des Nations Unies

Pour réserver des salles de conférence au Siège de l'Organisation des Nations Unies, prière de prendre contact avec la Section de la gestion des réunions de la Division de la planification centrale et de la coordination du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (courriel emeetsm@un.org; tél. 1 (212) 963-7351). Après

l'assignation d'une salle de conférence par le système de gestion en ligne des réunions (eMeets), prière de prendre contact avec les bureaux suivants, si d'autres services sont nécessaires :

Pour l'accès et les questions de sécurité, prière de prendre contact avec le lieutenant Malinda McCormack du Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) (courriels mccormackm@un.org ou levyd@un.org; tél. 1 (212) 963-7028);


Pour les plaques nominatives, d'estrade et la préparation de salles, prière de prendre contact avec l'équipe des travaux préparatoires du Groupe du service des séances (courriel dgacm-msu@un.org; tél. 1 (212) 963-7349);

Pour la Plateforme d'écopublication PaperSmart, prière de prendre contact avec le Groupe du service des séances (courriel dgacm-msu@un.org; tél. 1 (212) 963-7348);

Pour insérer des textes à publier dans le Journal, prière de prendre contact avec l'équipe du Journal du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (courriel journal@un.org; tél. 1 (212) 963-3888, ou 1 (212) 963-0493);

Pour l'accès des médias et leur accréditation, prière de prendre contact avec le Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias du Département de l'information (courriel malu@un.org; tél. 1 (212) 963-6934);

Pour la couverture télévisée, prière de prendre contact avec M. David Woodie du Département de l'information (courriel woodie@un.org; tél. 1 (212) 963-9399);

Pour la diffusion en direct et sur demande sur le Web sur le [site de la télévision en ligne des Nations Unies](#), prière de prendre contact avec le Département de l'information (M. Andreas Damianou (courriel damianou@un.org; tél. 1 (212) 963-6733) et Mme Valérie Justin, Département de l'information (courriel justin@un.org)).  [webcast] Comment réserver une diffusion sur le Web, [cliquer ici](#). Ce qui est diffusé en direct à l'ONU aujourd'hui : [cliquer ici](#).

Pour les services relatifs aux manifestations spéciales, prière de prendre contact avec le Groupe des manifestations spéciales de la Division de la gestion (courriel specialevents@un.org; tél. 1 (917) 367-4245);

Pour les services audiovisuels, prière de prendre contact avec la Section de l'appui aux services de radiotélédiffusion et aux services de conférence de la Division de la gestion (courriel request-for-services@un.org; tél. 1 (212) 963-9485);

Pour l'emprunt d'équipement technique (ordinateur personnel, imprimante, etc.), prière de prendre contact avec le Bureau de l'informatique et des communications de la Division de la gestion (courriel itservices@un.org; tél. 1 (212) 963-3333).

Pour de plus amples renseignements concernant les politiques et procédures relatives à l'utilisation des salles de conférence, installations et services du Siège de l'Organisation des Nations Unies, prière de consulter le document [ST/AI/416](#).

Services de documentation fournis à l'intention des délégués par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Des *liens pertinents* sur les ressources documentaires des Nations Unies sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.un.org/documents/>.

Le Système de diffusion électronique des documents (Sédoc) offre un outil de recherche avancé (www.documents.un.org) qui, à l'aide de mots clés, facilite considérablement la recherche et la récupération de documents. L'*e-abonnement* est un moyen alternatif, simple et rapide d'accéder aux documents des Nations Unies destinés aux organes délibérants, disponible par l'intermédiaire du service d'abonnement électronique du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (prière de [cliquer ici](#)).

En s'abonnant au flux RSS, les délégations pourront facilement recevoir sur un ordinateur ou un appareil portable la toute dernière version du *Journal* et des documents publiés quotidiennement par les services du Siège. S'inscrire est facile et sans frais. Il suffit de se rendre à l'adresse www.undocs.org, où apparaissent les différentes catégories de documents avec à chaque fois la possibilité de choisir l'option "courriel" ou "RSS". Une fois inscrites, les délégations recevront les documents par courrier électronique dès qu'ils seront disponibles. Tous commentaires, questions ou suggestions peuvent être envoyés à l'adresse help-desk@un.org.

Le pôle *Documents du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences*, situé dans le salon des délégués nord, dans la salle CB-0264, constitue un point de service central, à l'intention des délégués requérant de l'aide en documentation, pour obtenir des *documents sur support papier et documents de soutien*. Par ailleurs, le pôle Documents est adjacent au pôle Accès +, situé dans la salle S-01B32. Pour prendre contact avec le pôle Documents, prière de composer le 1 (212) 963-2105; et/ou d'envoyer un courriel à dac@un.org.

Des guichets documents et/ou des guichets de distribution de documents se trouvent dans chacune des salles de conférences suivantes du bâtiment du Secrétariat : salles de conférence 1, 2, 3 et 4, salle de l'Assemblée générale, salle du Conseil économique et social et salle du Conseil de tutelle, et des copies des documents concernant la séance en cours peuvent y être obtenues.

Le *Centre d'accessibilité des Nations Unies* fournit des technologies de l'information et des moyens de communications permettant de pallier aux handicaps auditifs, visuels et physiques. Les accessoires fonctionnels *sont disponibles sur place ou en prêt pour les participants handicapés*. Le Centre d'accessibilité est situé dans le Bâtiment des conférences, au bureau S-1B032 (premier sous-sol) (près des escaliers mécaniques du Bâtiment du Secrétariat). Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de [cliquer ici](#).

Complétant les services du *Centre d'accessibilité*, le *kiosque des services d'accessibilité (AsK)* est situé au sein du Bureau du service d'assistance dans le Hall des visiteurs de l'Assemblée générale. Les heures d'ouverture du kiosque des services d'accessibilité sont de 9 heures à 17 h 30, du lundi au vendredi et seront opérationnelles jusqu'à la suspension de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale à la fin de l'année. Prière d'envoyer un courriel à accessibilitycentre@un.org pour de plus amples renseignements.

Les commentaires sur l'enquête sur l'accessibilité sont parrainés par le Groupe de travail interdépartemental sur les questions d'accessibilité. L'enquête recherche des réponses sur l'expérience personnelle des personnes handicapées ou d'autres personnes qui ont été témoins d'obstacles à l'accès. Les informations réunies permettront de nouvelles initiatives et améliorations de l'accessibilité des installations et des services au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Pour l'enquête en anglais, prière de [cliquer ici](#).

Conseil de sécurité**Communications adressées au Président du Conseil de sécurité**

Toute communication adressée au Président du Conseil de sécurité doit être envoyée au bureau du Président du Conseil (courriel dpa-scsb3@un.org; bureau S-2472; télécopie 1 (917) 367-0406).

Pour toutes questions, prière d'appeler le 1 (212) 963-5258. Le *site Web de la présidence* du Conseil de sécurité peut être consulté à l'adresse www.un.org/fr/sc/presidency/.

On peut obtenir des renseignements sur les séances et les consultations plénières du Conseil de sécurité *tenues à l'improviste* en cliquant sur "Programme de travail" sur le site Web du Conseil de sécurité à l'adresse www.un.org/fr/sc/; ou en composant le numéro 1 (212) 963-5258.

Il est signalé aux orateurs au Conseil de sécurité que la soumission d'exemplaires des *déclarations préparées à l'avance* qu'ils ont l'intention de lire au Conseil facilite grandement les travaux du Secrétariat en permettant la distribution d'un nombre suffisant d'exemplaires à tous les participants et en aidant les interprètes, les rédacteurs de procès-verbaux de séance et les attachés de presse à maintenir la qualité du service rendu.

L'interprétation et l'établissement des procès-verbaux de séances doivent dépendre de la déclaration réellement prononcée, mais les exemplaires des textes aident les interprètes à apporter les détails et les nuances correctement et permettent aux rédacteurs de procès-verbaux de produire le *compte rendu* plus rapidement.

Les orateurs sont par conséquent encouragés, dans la mesure du possible, à fournir des exemplaires de leurs textes, *le plus tôt possible* avant que la déclaration ne soit faite, au préposé à la salle de conférence. Les délégations sont priées de fournir *40 exemplaires* destinés à une distribution minimale aux membres du Conseil et aux services compétents, et *200 exemplaires additionnels* pour distribution générale dans la salle du Conseil. Les délégations qui souhaitent mettre le texte d'une déclaration à la disposition de la presse, sont priées d'en déposer au moins *50 exemplaires* au Centre de documentation pour les médias (courriel mdc@un.org; tél. 1 (212) 963-7166; bureau S-0220).

Informations relatives au *Journal des Nations Unies*

Le *Journal des Nations Unies* paraît quotidiennement en [anglais](#) et en [français](#). Durant la partie principale de la session de l'Assemblée générale (septembre à décembre), il est également publié en [arabe](#), en [chinois](#), en [espagnol](#) et en [russe](#).

Prière de prendre note que les versions anglaise et française du *Journal* sont accessibles aux utilisateurs aveugles et malvoyants par le biais de lecteurs d'écran. On peut consulter des éditions antérieures du *Journal*, en anglais et en français, aux adresses suivantes : www.un.org/en/documents/journal.asp et www.un.org/fr/documents/journal.asp. Tous les commentaires et suggestions à propos du *Journal* seront bien accueillis. Prière de prendre contact avec le bureau du *Journal*, à l'adresse journal@un.org.

Informations et dernières nouvelles concernant les situations d'urgence

Les informations et dernières nouvelles concernant les situations d'urgence peuvent être obtenues sur le site Web des informations d'urgence du Siège de l'Organisation des

Nations Unies aux adresses <https://emergency.un.org> et <https://delegateinfo.un.int>. Le site Web offre également l'option de s'abonner à des alertes envoyées par courriel, messages courts ou appels téléphoniques.

De plus, un numéro d'urgence pour obtenir les dernières nouvelles dans le cas de situations d'urgence résultant de conditions météorologiques défavorables ou de toutes autres situations d'urgence est mis à disposition au numéro 1 (212) 963-9800.

Kiosques informatiques à écran tactile

Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences invite les délégations et le personnel à utiliser les deux kiosques informatiques à écran tactile situés dans le Bâtiment de la pelouse nord, afin d'accéder à l'horaire officiel des réunions, au Journal des Nations Unies, au Guide à l'usage des délégations, au "Livre bleu" et aux Pages jaunes du personnel des Nations Unies, ainsi qu'aux plans du Siège et des salles de conférence. Ces kiosques faciles à utiliser sont situés au rez-de-chaussée, juste après le poste de contrôle de l'entrée de la Première Avenue, et au deuxième étage à côté du Café. Le Département accueillera volontiers toutes questions et observations se rapportant aux kiosques informatiques, lesquelles peuvent être envoyées à help-desk@un.org.

Documents publiés au Siège de l'Organisation des Nations Unies le jeudi 16 novembre 2017

À l'exception des publications destinées à la vente et des documents publiés par le Département de l'information, on peut se procurer, dans la version électronique du présent numéro du Journal, les documents officiels de la liste suivante par liens hypertexte au Système de diffusion électronique des documents de l'ONU <http://documents.un.org>.

Cote

Titre principal

Assemblée générale

Soixante-douzième session

- [A/72/405](#) Point 95 — Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient — Rapport de la Première Commission [A A C E F R] — 5 pages
- [A/72/407](#) Point 97 — Prévention d'une course aux armements dans l'espace — Rapport de la Première Commission [A A C E F R] — 12 pages
- [A/72/410](#) Point 100 — Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale — Rapport de la Première Commission [A A C E F R] — 24 pages
- [A/72/453](#) Point 59 — Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes — Rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) [A A C E F R] — 6 pages
- [A/72/460](#) Point 81 — Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-neuvième session — Rapport de la Sixième Commission [A A C E F R] — 8 pages
- [A/72/463](#) Point 84 — L'état de droit aux niveaux national et international — Rapport de la Sixième Commission [A A C E F R] — 7 pages
- [A/72/464](#) Point 85 — Portée et application du principe de compétence universelle — Rapport de la Sixième Commission [A A C E F R] — 4 pages

- [A/72/466](#) Point 87 — Responsabilité des organisations internationales — Rapport de la Sixième Commission [A A C E F R] — *3 pages*
- [A/72/467](#) Point 109 — Mesures visant à éliminer le terrorisme international — Rapport de la Sixième Commission [A A C E F R] — *8 pages*
- [A/72/486](#) Point 137 — Planification des programmes — Rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) [A A C E F R] — *1 page*
- [A/72/487](#) Point 137 — Planification des programmes — Rapport de la Sixième Commission [A A C E F R] — *1 page*
- [A/72/548](#) Points 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 a), 23, 24, 25 et 26 — Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes — Les technologies de l'information et des communications au service du développement — Questions de politique macroéconomique — Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement — Développement durable — Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) — Mondialisation et interdépendance — Groupes de pays en situation particulière : suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés — Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement — Activités opérationnelles de développement — Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition — Vers des partenariats mondiaux — Lettre datée du 9 octobre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — *21 pages*
- [A/72/562](#) Point 72 c) — Promotion et protection des droits de l'homme : situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux — Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R] — *19 pages*
- [A/72/593–S/2017/946](#) Point 65 — Consolidation et pérennisation de la paix — Lettre datée du 13 novembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — *2 pages*
- [A/72/L.7](#) Point 77 — Les océans et le droit de la mer — Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Grèce, Guatemala, Guyana, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kiribati, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Malte, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, Thaïlande, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Uruguay et Vanuatu — Instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale [A A C E F R] — *4 pages*
- [A/72/L.8](#) Point 39 — La situation en Afghanistan — Afghanistan, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie, Japon, Kazakhstan,

Luxembourg, Monaco, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Suède, Suisse et Thaïlande : projet de résolution [A A C E F R] — 15 pages

**Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation
(Quatrième Commission)**

[A/C.4/72/INF/3](#)

Liste des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) à l'Assemblée générale sur les points 50 à 62, 121 et 137 — Note du Secrétariat [A A C E F R] — 7 pages

Deuxième Commission

[A/C.2/72/L.12/Rev.1](#)

Point 25 — Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition — Andorre, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Cabo Verde, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Égypte, El Salvador, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, Portugal, République dominicaine, Rwanda, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Viet Nam : projet de résolution révisé — Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) [A A C E F R] — 4 pages

[A/C.2/72/L.30/Rev.1](#)

Point 19 — Développement durable — Belize, Canada, Costa Rica, El Salvador, Géorgie, Guatemala, Honduras, Israël, Nicaragua, Panama et République dominicaine : projet de résolution révisé — Tourisme durable et développement durable en Amérique centrale [A A C E F R] — 5 pages

[A/C.2/72/L.33/Rev.1](#)

Point 19 — Développement durable — Albanie, Allemagne, Andorre, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Lesotho, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malte, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Samoa, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tchèque, Togo, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Zambie : projet de résolution révisé — Les technologies agricoles au service du développement durable [A A C E F R] — 8 pages

[A/C.2/72/L.45](#)

Point 19 g) — Développement durable : l'éducation au service du développement durable — Projet de résolution déposé par la Vice-Présidente de la Commission, Mme Kimberly Louis (Sainte-Lucie), à l'issue de consultations sur le projet de résolution A/C.2/72/L.24 — L'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 [A A C E F R] — 5 pages

[A/C.2/72/L.46](#)

Point 17 c) — Questions de politique macroéconomique : soutenabilité de la dette extérieure et développement — Projet de résolution déposé par le Vice-Président de la Commission, M. Menelaos Menelaou (Chypre), à l'issue de consultations sur le projet de résolution A/C.2/72/L.15 — Soutenabilité de la dette extérieure et développement [A A C E F R] — 8 pages

Troisième Commission

- [A/C.3/72/L.8/Rev.1](#) Point 108 — Contrôle international des drogues — Costa Rica, Honduras, Islande, Israël, Libéria, Mexique, Mongolie, Myanmar, Thaïlande et Viet Nam : projet de résolution révisé — Coopération internationale pour aborder et combattre le problème mondial de la drogue [A A C E F R] — 24 pages
- [A/C.3/72/L.13/Rev.1](#) Point 27 b) — Développement social : développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille — Équateur : projet de résolution révisé — Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement [A A C E F R] — 9 pages
- [A/C.3/72/L.14/Rev.1](#) Point 27 b) — Développement social : Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille — Bélarus, Équateur, Fédération de Russie, Kazakhstan et Ouzbékistan: projet de résolution révisé — Suivi du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille et ses prolongements [A A C E F R] — 4 pages
- [A/C.3/72/L.15/Rev.1](#) Point 27 b) — Développement social : développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille — Argentine, Arménie, Belize, Bénin, Islande, Libéria, Mongolie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, République de Moldova, Sénégal, Thaïlande, Togo, Uruguay et Zambie : projet de résolution révisé — Politiques et programmes mobilisant les jeunes [A A C E F R] — 8 pages
- [A/C.3/72/L.16/Rev.1](#) Point 69 (a) — Droits des peuples autochtones : droits des peuples autochtones — Argentine, Arménie, Belize, Bolivie (État plurinational de), Chili, Cuba, Danemark, El Salvador, Équateur, Espagne, Finlande, Guatemala, Honduras, Hongrie, Libéria, Nicaragua, Paraguay et Venezuela (République bolivarienne du) : projet de résolution révisé — Droits des peuples autochtones [A C E F R S] — 8 pages
- [A/C.3/72/L.19/Rev.1](#) Point 68 a) — Promotion et protection des droits de l'enfant : promotion et protection des droits de l'enfant — Argentine, Afrique du Sud, Arménie, Chine, Éthiopie, Ghana, Islande, Kenya, Libéria, Mongolie, Pérou, Sénégal, Tunisie et Uruguay : projet de résolution révisé — Les filles [A A C E F R] — 13 pages
- [A/C.3/72/L.43/Rev.1](#) Point 72 b) — Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales — Argentine, Bangladesh, Colombie, Éthiopie, Ghana, Libéria, Maroc et Mexique : projet de résolution révisé — Protection des migrants [A A C E F R] — 11 pages
- [A/C.3/72/L.46/Rev.1](#) Point 72 b) — Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales — Albanie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Danemark, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Géorgie, Honduras, Islande, Libéria, Liechtenstein, Luxembourg, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, République centrafricaine, Suisse, Tchéquie et Ukraine : projet de résolution révisé — Aide et protection en faveur des déplacés [A A C E F R] — 12 pages
- [A/C.3/72/L.70](#) Points 72 b) et 136 — Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales — Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 — Effets du terrorisme sur la jouissance des droits de l'homme — Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.3/72/L.49/Rev.1 — État présenté par le Secrétaire général conformément

à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale [A A C E F R]
— 3 pages

[A/C.3/72/L.71](#)

Points 68 a) et 136 — Promotion et protection des droits de l'enfant : promotion et protection des droits de l'enfant — Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 — Droits de l'enfant — Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.3/72/L.21/Rev.1 — État présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale [A A C E F R]
— 5 pages

Cinquième Commission

[A/C.5/72/L.5](#)

Points 134 et 145 — Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies — Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne — Projet de résolution déposé par le Président de la Commission à la suite de consultations — Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne [A A C E F R] — 3 pages

[A/C.5/72/INF/1](#)

Membres de la Cinquième Commission [anglais (seulement)] — 17 pages

Conseil de sécurité

[S/2017/930](#)

Lettre datée du 6 novembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — 8 pages

[A/72/593–S/2017/946](#)

Lettre datée du 13 novembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — 2 pages

[S/2017/953](#)

Lettre datée du 13 novembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — 2 pages

[S/2017/954](#)

Lettre datée du 13 novembre 2017 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — 2 pages

[S/2017/962](#)

États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Ukraine : projet de résolution [A A C E F R] — 4 pages

[S/Agenda/8104](#)

Ordre du jour provisoire [A A C E F R] — 1 page

Communications à la rédaction

Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* à Mme Lilian Delgado (courriel journal@un.org; tél. 1 (212) 963-3888 et 963-0493; *bâtiment du Secrétariat – aire de gestion souple de l'espace de travail, 12 étage*).

L'heure limite de soumission de toute information pour inclusion dans le *Journal* du lendemain est *18 h 30 pour le programme des réunions, et 19 heures pour l'aperçu*. Les annonces à publier dans la section "Autres réunions à venir" doivent être envoyées au moins deux jours à l'avance et à 18 heures au plus tard.

Le bureau du Groupe du Journal ouvre à 15 heures.

Publié au Siège, à New York, par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.